



Communiqué de presse  
29 avril 2022

## Fleurir l'Alsace, tous ensemble !



**La Collectivité européenne d'Alsace et Alsace Destination Tourisme ont eu le plaisir de lancer officiellement hier dans les serres de la ville de Strasbourg (parc de l'Orangerie), la campagne de fleurissement 2022 en Alsace.**

Outre le rappel des modalités d'obtention du label Villes et Village Fleuris pour les communes et de celles du concours de fleurissement 2022 pour les particuliers, M. Vincent DEBES et Mme Emilie HELDERLE, tous deux Conseillers d'Alsace et Co-présidents du jury fleurissement d'Alsace, y ont présenté les temps forts à venir de la campagne.

### **Agenda 2022 :**

- **2 mai au 20 juin** : inscriptions des communes
- **21 au 26 juillet** : tournée du jury « Fleurissement d'Alsace »
- **29 juillet** : délibération du jury et communication du palmarès à la presse
- **15 septembre au 30 octobre** : inscription des particuliers pour le concours des Maisons Fleuries
- **Novembre** : réunion des jurys d'arrondissements ou de secteurs pour une première sélection de candidats au concours des Maisons Fleuries
- **Décembre** : réunion du jury « Fleurissement d'Alsace » pour la sélection définitive et pour établir le palmarès des lauréats au concours des Maisons Fleuries
- **Février-mars 2023** : Cérémonie de remise des prix.

**Retrouvez le dossier de presse ainsi qu'une photo en pièces jointes**

En savoir plus sur la démarche qualité du fleurissement sur le site d'Alsace Destination Tourisme : [\[ici\]](#)

Contacts techniques :

Marie BARBERO pour le Bas-Rhin : [marie.barbero@adt.alsace](mailto:marie.barbero@adt.alsace)  
&  
Aurore GUTHLEBEN pour le Haut-Rhin : [aurore.guthleben@adt.alsace](mailto:aurore.guthleben@adt.alsace)

*Dans le cadre de la Stratégie d'innovation et de développement touristique pour l'Alsace [\[ici\]](#), le fleurissement participe à répondre au défi n°5 « Garantir la qualité et tenir la promesse pour les visiteurs en Alsace ».*

Pour les demandes d'interviews, de documents complémentaires et de visuels : [communication@adt.alsace](mailto:communication@adt.alsace)

